

Rapport 2009 de l'Observatoire des mines : la France, bonnet d'âne du financement de l'action contre les mines

Lyon, le 12 novembre 2009. Le rapport 2009 de l'Observatoire des mines rendu public aujourd'hui confirme la baisse tendancielle des financements français dédiés à l'action contre les mines (et autres restes explosifs de guerre). Seuls 300 000 euros ont été débloqués en 2008, marquant une diminution de plus de 80% des financements français en un an. La France se classe 23^e et dernière parmi les pays bailleurs, derrière le Luxembourg, la République tchèque et la Slovaquie. Ce mauvais résultat survient alors que les fonds dédiés à l'assistance aux victimes restent de manière générale très largement insuffisants.

Les résultats 2009 du rapport annuel de l'Observatoire des mines sont marqués par une baisse record des fonds français alloués à l'action contre les mines. Alors qu'ils étaient de 1,7 million en 2007, ils ont subi une chute de 83% passant à 300 000 euros. Au total, depuis quatre ans, les fonds français ont été divisés par 10. En 2008, les financements français ont été essentiellement consacrés à des formations au déminage au Bénin.

A l'inverse, les financements internationaux alloués en 2008 à l'action contre les mines constituent le montant le plus élevé jamais atteint à ce jour, avec 518 millions de dollars (soit 346 millions d'euros). Les pays ayant reçu le plus de financements en 2008 sont l'Afghanistan, le Soudan, l'Irak, le Liban et le Cambodge.

Cette hausse des financements internationaux ne doit cependant pas masquer l'insuffisance chronique des fonds alloués à l'**assistance aux victimes**. Ce secteur constitue en effet le parent pauvre de la lutte anti-mines. Selon les chercheurs de l'Observatoire, il est très difficile d'évaluer les montants exacts dédiés à l'assistance aux victimes. En 2006, ils estimaient que seul 1% des fonds dédiés à l'action contre les mines était alloué à l'assistance aux victimes. Depuis la conférence d'examen du Traité d'Ottawa de 2004, la majorité des efforts d'assistance aux victimes se sont concentrés sur les soins médicaux et la réadaptation physique, sans toutefois parvenir à répondre réellement aux besoins des populations. Les chercheurs de l'Observatoire notent un déficit continu en matière de soutien psychologique et de réinsertion économique des survivants.

Selon Jean-Baptiste Richardier, directeur général de Handicap International, « *la diminution régulière du nombre de victimes de mines, permise par les opérations de déminage et d'éducation aux risques d'accidents, ne doit pas cacher la souffrance des 500 000 personnes qui ont survécu à l'explosion de ces armes. Souvent très gravement blessées, elles ont besoin d'une assistance à vie, d'un accès aux soins, de réinsertion socio-économique. Leur famille et leur communauté doivent également être soutenues* ».

En matière de **dépollution des zones affectées**, le rapport enregistre la plus forte progression des opérations de déminage avec 160 km² dépollués, soit la superficie de Bruxelles. Depuis l'entrée en vigueur du Traité d'Ottawa en 1999, 2,2 millions de mines antipersonnel, 250 000 mines antichar et 17 millions d'autres engins non explosés ont été neutralisés. La Tunisie a part ailleurs officiellement déclaré avoir terminé le déminage de son territoire, devenant le 11^e Etat partie à avoir rempli ses obligations en la matière. 74 Etats et territoires restent néanmoins encore pollués par les mines et les restes explosifs de guerre (notamment les sous-munitions) en 2009. **En 2008, seuls deux pays ont utilisé des mines antipersonnel : la Russie et la Birmanie.**

Plus d'informations sur : www.handicap-international.fr

Contacts presse :

Laura Moukengue : 01 43 14 82 56 / assistpresse@handicap-international.org

Sabrina Montanvert : 06 64 24 36 07 / smontanvert@handicap-international.org